

Actualités du Réseau	p1
Retour sur les deux chantiers participatifs du 15 mai	
L'expérience d'un adhérent	p2
GAEC Chatoux - Jeanblanc - Pichon	
A la découverte des richesses naturelles	p2
Les landes humides	
Un peu de technique	p3
Valorisation éco-touristique des zones humides	
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

## Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Chantier de bénévoles  
le 20 septembre  
à la Ganotte (19)

voir p 4

## Actualités

### Retour sur les deux chantiers participatifs du 15 mai 2014

Dans le cadre de l'animation du Réseau Zones Humides en Limousin, les animateurs proposent tout au long de l'année des journées d'échanges et chantiers afin de sensibiliser, informer et former les membres du Réseau à la préservation de la ressource en eau, mais également dans le but de les assister dans leur démarche. C'est ainsi que 2 chantiers ont été organisés la même journée :



Installation de l'arche PEHD dans le ruisseau

Pose d'un système de franchissement de cours d'eau : l'arche en PEHD (une demi-buse) surmontée d'un remblai (Lestards, 19).

**16 personnes ont contribué à l'installation de l'arche.**



L'objectif de la matinée était de poser une arche en PEHD surmontée d'un remblai sur un ruisseau d'une parcelle pâturée par les vaches du GAEC Rivière. Il s'agissait très certainement du premier test de pose de ce système en Limousin. Ce dernier doit permettre la traversée du bétail et du tracteur, tout en préservant le lit d'un cours d'eau de faible largeur.

Remise en pâturage d'une tourbière : réalisation d'une emprise de clôture pour des brebis limousines (Peyrat, Pradines, 19).

**12 personnes sont venues prêter main forte.**

L'objectif de cet après-midi était de nettoyer une bande d'emprise de 2 à 3 m de large pour l'installation d'une clôture destinée aux brebis de Pierre Chambrat. Le pâturage ovin contribuera à remettre en bon état de conservation cette tourbière remarquable à l'abandon depuis de nombreuses années.



Bûcheronnage des saules en bordure du cours d'eau

# L'expérience d'un adhérent

## GAEC Chatoux - Jeanblanc - Pichon

Gentioux-Pigerolles (23)

- 360 ha sur le plateau de Millevaches à Pigerolles.
- Elevage de 130 vaches limousines, 100 brebis limousines, 150 porcs Cul Noir du Limousin et 500 porcs blancs
- Production biologique

80% de la production est transformée dans notre laboratoire aux normes CE.

La vente est effectuée en direct sur les marchés, auprès des restaurateurs et dans la restauration collective.

Depuis les années 90, le GAEC est engagé dans des mesures agro- environnementales :

- Article 21 (règlement européen 2328 de 1991 traitant des aides nationales aux zones sensibles).
- Contrat Territoriaux d'Exploitation (CTE)
- Natura 2000 (sur 4 sites Zone de Protection Spéciale, Gioune, Thaurion, Vassivière)
- Agriculture biologique en 2008

C'est donc tout naturellement que nous avons adhéré au Réseau Zones Humides en Limousin.

Notre exploitation a de grandes surfaces de tourbières (180 hectares), il est donc très important pour nous d'optimiser le pâturage de ces zones humides :

- Redécoupage des parcelles
- Pression de pâturage
- Catégorie d'animaux adaptée au pâturage (génisses ou vaches taries)

La bonne gestion du pâturage des tourbières est donc essentielle à l'équilibre et à l'autonomie alimentaire de notre exploitation. Un des avantages, c'est d'avoir accès à l'eau dans pratiquement toutes les parcelles mais l'aménagement des points d'abreuvement reste une problématique. Notre réflexion et nos actions vont se porter dans les prochains mois vers la réalisation d'ouvrage sur les différents points noirs de l'exploitation. Il est de ce point de vue, très appréciable de pouvoir s'appuyer sur les différentes réalisations déjà portées par le RZH, on gagne beaucoup de temps et on évite surtout de faire des erreurs.

Le RZH nous permet d'atteindre l'exemplarité dans la gestion des zones humides, et d'être en cela en parfaite adéquation avec les attentes sociétales.

**Présentation de la ferme par Jouany Chatoux**



*Prairie humide pâturée par les bovins (Faux-la-Montagne, 23)*

## Découverte des richesses naturelles

### Des habitats rares et menacés : les landes humides

Une lande est un espace ouvert où dominent les espèces ligneuses basses appartenant à diverses familles : éricacées (bruyères), vacciniacées (myrtille) et fabacées (ajoncs, genêts). Les landes humides s'installent sur les niveaux topographiques les plus bas : dépressions, bas de pentes ou encore en bordure de plan d'eau, sur des sols acides, pauvres en éléments nutritifs. Ces végétations s'établissent sur des substrats minéraux mais aussi sur des sols paratourbeux où la couche de tourbe est peu épaisse. La végétation est dominée par la Callune, la Bruyères à 4 angles, l'Ajonc nain et la Molinie bleue. Elle forme ainsi un milieu d'accueil pour de nombreuses espèces rares et spécialisées de plantes, d'insectes et d'oiseaux. Par exemple, le Busard Saint-Martin, rapace typique des milieux ouverts, apprécie les landes humides hautes pour passer l'hiver ou se reproduire.

Si la surface des landes connues en Limousin atteint 5000 ha (soit 0,3 % du territoire seulement), les landes humides ne couvrent que 800 ha dans notre région. Il s'agit donc d'un milieu naturel très rare et fortement menacé de disparition.

**POUR EN SAVOIR PLUS : Guide de gestion des landes - CEN Limousin - BON-HOMME 2011 (voir p4)**



*Lande humide des Chaux (Clergoux, Saint-Pardoux-la-Croisille, Espagnac - 19)*

# Un peu de technique

## Valorisation éco-touristique des zones humides

### Comment valoriser ma zone humide ?

L'ouverture et l'aménagement d'un site naturel, qu'il s'agisse ou non d'une zone humide, entraînent plusieurs impacts qui dépassent l'installation ou la présence des infrastructures. Il convient donc de prendre en compte les risques de dégradation inhérents à l'accès du public dans le cadre d'une réflexion générale.

L'éco-tourisme\* est la forme de tourisme la plus adaptée aux milieux naturels.

### Plusieurs raisons d'attraction des zones humides :

- Histoire du site (patrimoine culturel et paysager)
- Grand nombre d'espèces connues et appréciées (patrimoine naturel)
- Présence d'espèces suscitant la curiosité (plantes carnivores par exemple)
- Méconnaissance fréquente de ces milieux (les tourbières par exemple)

### Quelles sont les étapes ?

Pour chaque étape, une concertation des acteurs impliqués est indispensable pour la bonne réussite du projet.

1°- Planification/zonage	✓ Définition des objectifs, des enjeux et du périmètre à valoriser. ✓ Public ciblé.
2°- Diagnostic/plan de gestion	✓ Etude du fonctionnement de la zone humide, étude de la valeur écologique et pédagogique du site. ✓ Planification de la gestion conservatoire des milieux. ✓ Choix du cheminement, des outils d'interprétation et des matériaux des aménagements prévus.
3°- Suivi des impacts	✓ Suivi de la zone humide et de ses aménagements. ✓ Evaluation des impacts de la fréquentation

### Quelques recommandations :

- Veiller à choisir un site accessible (personnes à mobilité réduite, etc).
- Veiller à la bonne intégration du projet à l'échelle territoriale (communes, parcs naturels, etc).
- Tenir compte de la réglementation en vigueur.
- Limiter l'impact paysager du parcours.
- Bien choisir le tracé du sentier en fonction des éléments techniques du diagnostic et plan de gestion (portance du sol, fonctionnement hydraulique, présence d'espèces protégées ou sensibles au dérangement).
- Limiter l'emprise du chantier.
- Choisir des matériaux adaptés (non polluants et ne modifiant pas la composition chimique du milieu).
- Intervenir de préférence en période sèche.
- Evaluer les risques de l'impact de la fréquentation (dépôt d'ordures, cueillette, piétinement, stationnement des véhicules, etc).



Pas Japonais aménagés à la tourbière du Longeyroux (Meymac, 19)



Caillebotis aménagés au Domaine de Mayéras (Verneuil sur Vienne, 87)

### Réglementation

Toute intervention est soumise à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques si elle est de nature à modifier le fonctionnement hydraulique de la zone humide.

Pensez à vérifier que vos travaux concernés ne sont pas soumis à une demande de permis d'aménagement CERFA 13409\*01

Pour plus d'informations : cf. bulletin RZH n°4 de mai 2011

\* l'éco-tourisme ou tourisme vert est une forme de tourisme durable centré sur la découverte de la nature.

Dans un prochain numéro du bulletin nous aborderons l'installation de caillebotis et sentiers stabilisés dans notre rubrique « un peu de technique ».

Sources :

Pôle relais tourbières, « Travaux en zones humides : vademécum des bonnes pratiques »

Zones humides infos, n°78-79, « Tourisme, sport et loisirs en zones humides »

Espaces naturels n°35, « Zones humides, de nouvelles clés pour agir »

# Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

Agenda

# Animations

**8 août 2014**

**Sortie nature : Vallée du Brézou  
RV 10h église de Chanteix (19)**

Cette vallée accueille l'une des zones humides les plus remarquables du Limousin. Une flore et une faune exceptionnelles s'y sont établies ce qui a valu à cet espace naturel d'être classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Venez découvrir l'étang neuf et ses nombreux oiseaux rares.

Organisateur : Limousin Nature Environnement, Jean-Michel TEULIERE 05.55.48.07.88

Prévoir chaussures de marche

**20 septembre 2014**

**Chantier bénévole : la Ganotte (19)  
RV : 9h15, place de la mairie d'Eyrein (19).**

A vos bottes et vos râteaux ! Dans le cadre du Réseau Zones Humides en Limousin, un chantier bénévole est organisé afin de restaurer une mare à la Ganotte à Eyrein (19).

Organisateur : CEN Limousin, Ingrid Champion - 05 55 03 98 21 ou le jour J : 06 32 44 34 16

Prévoir un pique-nique à partager et des bottes. Inscription souhaitée.

**11 octobre 2014**

**Chantier de bûcheronnage de Pins sylvestres au Pont la Pierre**

**RV : 13h30 sur la place de Saint-Merd-les-Ous-sines (19)**

De la théorie à la pratique : venez découvrir la dynamique naturelle et participer à l'entretien de milieux emblématiques du plateau de Millevaches (lande et tourbière) sur un site phare du CEN. Goûter offert

Organisateur : CEN Limousin, Maiwenn Lefrançois et Marie-Caroline Mahé 05 55 46 09 83

Apporter bottes, gants, vêtements adaptés et si possible coupe-branches et scies.

Inscription fortement souhaitée au 05 55 46 09 83.

## Un nouvel animateur au sein du Réseau Zones Humides



Après des études naturalistes en Bretagne et à l'Université de Lyon, Matthieu Buis vient de rejoindre l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin au début du mois de juillet 2014. Il va s'occuper du territoire creusois en binôme avec Ingrid Champion pour animer le Réseau Zones Humides dans le cadre du programme « Sources en action ».

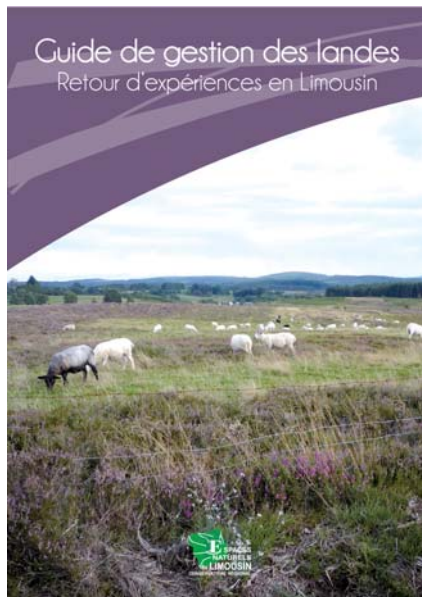
Vous pouvez le joindre par téléphone ou par mail : mbuis@conservatoirelimousin.com - 05 55 03 29 07

## Guide de gestion des landes Retour d'expériences en Limousin

A travers ce guide, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a souhaité transmettre ses connaissances acquises en matière de restauration et d'entretien des landes après quinze années d'expérimentation.

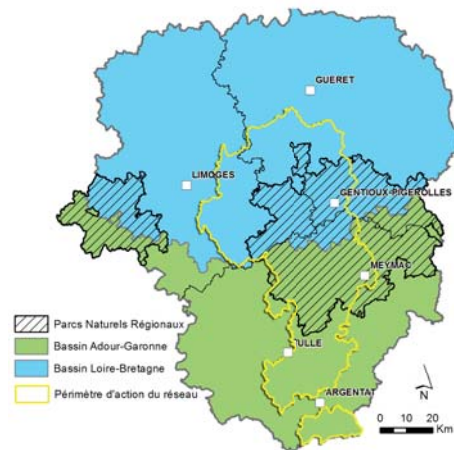
Ce document se divise en trois parties:

- le premier chapitre, s'adresse au plus grand nombre en présentant le fonctionnement et l'état écologique des landes limousines.
- le chapitre 2 concerne les gestionnaires et apporte les éléments techniques permettant d'appréhender la gestion des espaces landicoles.
- le dernier chapitre présente des fiches reprenant les itinéraires techniques adaptés aux conditions écologiques et à l'état de conservation de différents types de landes.



Il est téléchargeable sur le site du conservatoire: <http://www.conservatoirelimousin.com/documents-telechargeables.html>

## Des animateurs à votre service !



**Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23**  
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier  
au Syndicat mixte Monts et Barrages  
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60  
nlheritier@conservatoirelimousin.com  
Maiwenn Lefrançois - 05 55 46 09 83  
à l'antenne plateau de Millevaches  
mlefrancois@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30  
info@conservatoirelimousin.com  
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : L. Blondel, I. Champion, E. Hennequin, M. Lefrançois, N. Lhéritier  
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin  
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.